Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES
Avocat au Barreau du Val d'Oise à PONTOISE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Au Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, Palais de Justice,
salle desdites audiences, dite ville, 3, rue Victor Hugo PONTOISE (95302),
Au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 20 FEVRIER 2018 A 14 HEURES

UN PAVILLON

sis à **PERSAN (95)**

36 ter rue Jean Catelas

cadastré AO n° 284 pour 3 a 2 ca

5 PIECES PRINCIPALES

superficie totale : 90,57 m²

JARDIN.

Le tiers indivis du passage commun

cadastré section AO n° 285 pour 64 ca et 287 pour 62 ca

OCCUPE

MISE A PRIX : outre les charges de l'enchère **80.000 €**

(quatre vingts mille euros)

Consignation pour enchérir : 8.000 € et 12.000 €
(chèques de Banque à l'ordre de la CARPA)

S'ADRESSER POUR LES RENSEIGNEMENTS :

- Maître **Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES**, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE 95300 - 29, rue Pierre Butin, www.buisson-immobilier.fr, dépositaire d'une copie de l'enchère,
- Au greffe de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé,

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.
Fait et rédigé à Pontoise, le vendredi 12 janvier 2018, Par l'avocat Maître Paul BUISSON